

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
VALLÉE SUD - GRAND PARIS
GRILLE TARIFAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
HENRI DUTILLEUX DE CLAMART**

I - DROITS D'INSCRIPTION

Foyer fiscal de rattachement de l'élève	Montant dû par élève inscrit
Territoire Vallée Sud - Grand Paris	12,15 €
Hors territoire	24,30 €

II - COTISATIONS

Tous les tarifs s'entendent par élève. Dans le cas où un élève suit plusieurs enseignements au conservatoire, la facturation s'effectue à - 50% à partir du deuxième enseignement, étant entendu que les enseignements relevant du tarif 1 sont toujours considérés comme discipline principale.

A - TARIF 1

- **Musique (cursus et hors cursus) : cours individuel d'instrument ou de chant avec ou sans disciplines collectives associées**
- **Théâtre (cursus) : à partir de 2 cours hebdomadaires**
- **Danse classique (cursus) : à partir de 2 cours hebdomadaires**
- **Danse contemporaine : 1 cours hebdomadaire**

Quotient familial	Cotisation annuelle
A	82,47 €
B	122,94 €
C	167,09 €
D	198,35 €
E	223,96 €
F	243,63 €
G	261,03 €

1. *Les ateliers d'apprentissage instrumental collectif (pédagogie de groupe) sont assimilés à un cours individuel.*
2. *Les disciplines collectives associées au cours individuel sont la formation musicale et les pratiques collectives musicales (vocales, instrumentales,*

H	276,14 €	<i>pluridisciplinaires) hors Maîtrise.</i>
I	309,82 €	
J	365,45 €	
K	423,54 €	
L	530,21 €	
Hors territoire	789€	3. Dans le cadre du Tarif 1, le montant de la cotisation annuelle ne change pas quel que soit le nombre de pratiques collectives suivies par l'élève, hors Maîtrise. 4. Les élèves inscrits en cycles spécialisés (DEM, DET) domiciliés « hors territoire » bénéficient du tarif L de la grille ci-contre.

B - TARIF 2

- **Maîtrise**
- **Formation musicale seule**
- **Pratique collective seule**
- **Cycle découverte**
- **Théâtre (hors cursus) : 1 cours hebdomadaire**
- **Danse classique (hors cursus) : 1 cours hebdomadaire**

Quotient familial	Cotisation annuelle
A	55,76 €
B	86,97 €
C	120,64 €
D	138,04 €
E	162,41 €
F	175,18 €
G	190,28 €
H	200,77 €
I	212,36 €
J	236,67 €
K	272,62 €
L	321,41 €
Hors territoire	381,6 €

C - TARIF 3

- Musiques actuelles amplifiées (coaching de groupes et mise à disposition du studio)

Quotient familial	Cotisation annuelle
A	44,14 €
B	50,50 €
C	57,57 €
D	70,70 €
E	77,77 €
F	86,86 €
G	97,47 €
H	103,53 €
I	113,63 €
J	134,33 €
K	161,60 €
L	202,00 €
Hors territoire	235,10€

D - TARIF 4

- Ateliers d'intégration (à destination de personnes en situation de handicap)

Cotisation annuelle (tarif unique)	77,90 €
---------------------------------------	---------

III - LOCATION D'INSTRUMENTS

Forfait semestriel indivisible

A - Instruments de 1^{ère} catégorie

Piccolo, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, violon, alto.

Territoire Vallée Sud	66,80 €
Hors territoire	72,90 €

B - Instruments de 2^{ème} catégorie

Hautbois, basson, cor, tuba, claviers, violoncelle, viole de gambe, contrebasse.

Territoire Vallée Sud	133,60 €
Hors territoire	145,70 €

IV - BILLETTERIE DES SPECTACLES

Saison culturelle 2018 – 2019 : tarifs en vigueur du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Pour les billetteries 1 et 2, un tarif réduit est proposé aux élèves des conservatoires VSGP, aux étudiants, aux titulaires des minimas sociaux (RSA) et aux retraités, sur présentation d'un justificatif.

A - Billetterie n°1

Tarif plein	18,20 €
Tarif réduit	13,20 €

B - Billetterie n°2

Tarif plein	13,20 €
Tarif réduit	9,10 €

C - Billetterie n°3

Dans le cadre de sorties scolaires organisées en partenariat avec le conservatoire Henri Dutilleux.

Tarif unique (par élève)	5,10 €
--------------------------	--------

V - LOCATION DE SALLES

A – Auditorium

Mise à disposition de la salle sans technicien éclairagiste ou sonorisateur (prix par jour de location)

Personnes morales de droit public ou personnes morales de droit privé à but non lucratif, à vocation culturelle ou sociale domiciliée à Clamart et agissant dans l'intérêt local	gratuit
Autres personnes morales domiciliées à Clamart	572,80 €
Autres personnes morales domiciliées hors territoire	1144,60 €

B – Autres salles

Salles mise à disposition pour une durée variable dans la limite d'une année scolaire.

Personnes morales de droit public ou personnes morales de droit privé à but non lucratif, à vocation culturelle ou sociale domiciliée à Clamart et agissant dans l'intérêt local	gratuit
Autres personnes morales domiciliées à Clamart	gratuit
Personnes morales de droit public ou personnes morales de droit privé à but non lucratif, à vocation culturelle ou sociale pouvant justifier d'une action dans l'intérêt local clamartois, même hors territoire	gratuit

C - Régie du bâtiment : gardiennage, technique

Applicable à tout type de salle pour tout type d'utilisateur.

Forfait horaire indivisible, par personne mise à disposition	30,40 €
Forfait demi-journée, par personne mise à disposition	101,20 €
Forfait journée, par personne mise à disposition	161,90 €

1. Toute location de salle du conservatoire Henri Dutilleux de Clamart est soumise à la validation conjointe du Maire adjoint chargé de la Culture et du Directeur du conservatoire.
2. Quel que soit le type de mise à disposition et d'utilisateurs, l'embauche et la rémunération d'éventuels techniciens sollicités sont à la charge exclusive des bénéficiaires.
3. La collectivité de tutelle de l'établissement ou son représentant pourra imposer au bénéficiaire de la mise à disposition le recours à du personnel technique identifié, offrant toutes les garanties et détenteur des habilitations requises pour exploiter les lieux dans les meilleures conditions de sécurité notamment.